



Efficiencce du service des contributions

Comme tout service de l'administration, le Service des contributions se doit d'apporter satisfaction aux citoyens et contribuables jurassiens. Pour y arriver, le traitement des dossiers doit être équitable et rapide. Au niveau des contribuables, un outil convivial clair et simple doit leur être mis à disposition.

Malheureusement, un problème chronique pénalise les contribuables et ternit l'image du service des contributions. Il s'agit de la lenteur du traitement des déclarations fiscales. Au niveau du contribuable cela se traduit par des décisions de taxation tardives qui, dans certains cas, le mettent en difficulté pour le paiement du solde dû et de l'intérêt moratoire.

Plus encore, certaines subventions ou exonérations sont refusées si la taxation est trop élevée et la rétroactivité ne peut entrer en matière et pénalise financièrement les personnes touchées par ces retards.

L'image du canton également en pâtit, preuve en sont les résultats du sondage sur la compétitivité des administrations qui confirme le point faible majeur du Jura : le FISC !

Quant au service des contributions qui, depuis l'entrée en souveraineté, a bénéficié de plusieurs évolutions techniques (ordinateurs, réseau informatique, logiciel juratax), il recrute en mars 2009 4 EPT pour une durée de 3 ans. Ceci permet de douter de l'adoption efficace de ces outils modernes de gestion. De telles créations de postes augmentent le déficit structurel du Canton, alors que les investissements consentis dans les outils modernes de gestion devraient améliorer l'efficacité de ce service et par conséquent diminuer le déficit structurel.

Pour rappel, l'engagement de 4EPT sur une durée de 3ans pour tenter de faire face aux retards astronomiques a un coût qui avoisinera 1'200'000Sfr.

Quand le traitement des déclarations fiscales sera enfin réalisé dans des délais raisonnables et avec des moyens économiques, cela donnera une image positive de ce service, et rendra le travail plus agréable aux fonctionnaires. Egalement, les coûts de fonctionnement devraient être raisonnables.

Pour tenter de comprendre ce qui se passe réellement dans ce service de l'administration, nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- Le Gouvernement a-t-il conscience du mécontentement de la population et de l'industrie vis-à-vis du service des contributions ?
- Le Gouvernement a-t-il déjà analysé et listé des dysfonctionnements dans ce service, et plus particulièrement leur cause ?
- Le gouvernement a-t-il un plan d'action ou de mesures qui permettront d'atteindre un niveau de fonctionnement satisfaisant ?

J. Thompson
P. Monte
David Eray
Walt
Robert
Robert